

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	1/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

La présente instruction technique a pour objet de définir les méthodologies de contrôle applicables aux points de la fonction « Équipements de freinage » et les défaillances constatables associées à des précisions complémentaires éventuelles, non exhaustives, en application des dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 23 octobre 2023 relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur. Elle précise également certaines prescriptions applicables.

Elle est applicable à partir du 15 avril 2024.

MÉTHODOLOGIE DE CONTRÔLE, ÉLÉMENTS CONTRÔLÉS ET DÉFAILLANCES ASSOCIÉES

Par défaut, chacun des points de contrôle ci-dessous fait l'objet d'un contrôle visuel, y compris par manipulation, sans démontage ni dépose nécessitant l'utilisation de matériel spécifique. La mise en œuvre de méthodes de contrôle complémentaires et/ou l'utilisation de matériels spécifiques sont spécifiées lorsque le contrôle du point concerné le nécessite.

Les dispositifs et installations adaptant le poste de conduite aux capacités spécifiques d'une personne en situation de handicap sont contrôlés de la même façon que les éléments du poste de conduite qu'ils adaptent. En cas de constat d'une défaillance sur l'un de ces dispositifs ou installations, le contrôleur relève la défaillance correspondante pour le point de contrôle concerné.

1.1. ÉTAT MÉCANIQUE ET FONCTIONNEMENT

1.1.1. PIVOT DE LA PÉDALE OU DU LEVIER A MAIN DU FREIN DE SERVICE

Contrôle visuel et fonctionnel des éléments lors de l'actionnement du système de freinage de service. Les véhicules équipés de systèmes de freinage assistés doivent être contrôlés avec le moteur éteint.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.1.a.6	Usure fortement avancée ou jeu	Jeu excessif au niveau de l'axe de rotation de la pédale ou du levier à main	Mineure
1.1.1.a.7	Pivot trop serré	Axe de pédale ou de levier à main trop serré	Majeure

1.1.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE OU DU LEVIER A MAIN DU DISPOSITIF DE FREINAGE

Contrôle visuel et fonctionnel des éléments lors de l'actionnement du système de freinage de service.

Les véhicules équipés de systèmes de freinage assistés doivent être contrôlés avec le moteur éteint.

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	2/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.2.a.6	Dégagement du frein rendu difficile		Mineure
1.1.2.a.7	Course trop grande, réserve de course insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> • Course proche du débattement maximum • Enfoncement de la pédale ou du levier à main avec une amorce tardive du système de freinage 	Majeure
1.1.2.b.7	Pédale ou levier à main du dispositif de freinage endommagé	Absence de caoutchouc ou dispositif anti-dérapant dans le cas d'une pédale	Majeure

1.1.3 FREIN DE STATIONNEMENT

Contrôle fonctionnel des éléments lors de l'actionnement du système de freinage de stationnement.
Exercer une poussée sur le véhicule pour contrôler le bon enclenchement du frein de stationnement.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.3.a.6	Course trop longue (réglage incorrect)	Course proche du débattement maximum	Mineure
1.1.3.a.7	Actionneur manquant, endommagé ou ne fonctionnant pas	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de l'axe ou de la fixation du support de l'axe de commande de frein de stationnement • Absence de la commande du frein de stationnement • Mise en œuvre de la commande impossible ou difficile (commande grippée) 	Majeure
1.1.3.b.7	Frein de stationnement inopérant	Immobilisation non assurée	Majeure

1.1.4. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ, MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES)

Contrôle visuel de l'état du liquide frein effectué bouchon déposé pour les véhicules carrossés à quatre roues

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	3/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.4.a.6	Dispositif de freinage assisté défectueux	<ul style="list-style-type: none"> Pour les dispositifs à dépression : absence de modification de la position de la pédale ou du levier de frein constatée, au démarrage, lors du contrôle du fonctionnement Prise d'air 	Mineure
1.1.4.a.7	Maître-cylindre ou réservoir : défectueux ou fixation insuffisante, mais freinage toujours opérant	<ul style="list-style-type: none"> Fuite interne (détectée par enfoncement continu de la pédale ou du levier sous faible pression) mais freinage opérant Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du maître-cylindre sur son support 	Majeure
1.1.4.a.8	Maître-cylindre défectueux ou non étanche, fixation insuffisante et frein inopérant	<ul style="list-style-type: none"> Fuite interne (détectée par enfoncement continu de la pédale ou du levier sous faible pression) et freinage inopérant Fuite de liquide de frein (maître-cylindre, réservoir, liaison assistance, ...) Absence totale de fixation 	Critique
1.1.4.b.6	Témoin du liquide des freins allumé ou défectueux	<ul style="list-style-type: none"> Voyant allumé de façon permanente ou intempestive Voyant éteint à la mise sous contact si équipé 	Mineure
1.1.4.b.7	Niveau du liquide de frein sous la marque MIN		Majeure
1.1.4.c.7	Liquide de frein contaminé	Liquide sale ou sédimenté	Majeure

1.1.5. CONDUITES RIGIDES DES FREINS

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.5.a.6	Conduites mal placées	<ul style="list-style-type: none"> Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation Canalisation déplacée ou remplacée sans risque de frottement, accrochage ou de contact avec un point très chaud 	Mineure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	4/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

1.1.5.a.7	Endommagement, corrosion excessive, conduites mal placées avec risques d'endommagement	<ul style="list-style-type: none"> • Canalisation déplacée ou remplacée, passant à un endroit présentant un risque (frottement, accrochage, point très chaud) • Canalisation écrasée, pliée, pincée, vrillée, soudée • Oxydation provoquant des points d'attaque de surface • Usure résultant d'un contact permanent ou intermittent ou d'un ancien frottement (enlèvement de matière) 	Majeure
1.1.5.a.8	Risque imminent de défaillance, de rupture ou de perte d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> • Écoulement de liquide de frein avec formation de gouttes au niveau de la canalisation ou des raccords • Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal (y compris sans perforation) 	Critique

1.1.6. FLEXIBLES DE FREIN

Le contrôleur exerce un effort de flexion sur les flexibles de frein pour le contrôle de leur état.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.6.a.6	Points de friction, flexibles torsadés ou trop courts	<ul style="list-style-type: none"> • Craquelure ou coupure ne laissant pas apparaître la toile • Usure due à un frottement ne laissant pas apparaître la toile • Flexible torsadé ou trop court (hors braquage et débattement de roue) • Absence de passe fil avec enlèvement de matière ne laissant pas apparaître la toile 	Mineure
1.1.6.a.7	Flexibles endommagés, poreux, gonflés de manière excessive, mal placés ou frottant contre une autre pièce	<ul style="list-style-type: none"> • Craquelure ou coupure laissant apparaître la toile • Absence de passe fil avec enlèvement de matière laissant apparaître la toile • Contact permanent ou intermittent avec un élément tournant ou fixe • Hernie • Porosité laissant transpirer le liquide de frein • Absence de clips de fixation situé au raccordement du flexible • Absence d'un guide de passage (ressort) 	Majeure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	5/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

1.1.6.a.8	Risque imminent de défaillance, de rupture ou de perte d'étanchéité (tresse altérée)	<ul style="list-style-type: none"> • Contact permanent ou intermittent avec un élément tournant • Flexible trop court limitant le braquage ou le débattement de la roue • Écoulement du liquide de frein avec formation de gouttes • Hernie avec tresse détériorée 	Critique
-----------	--	--	-----------------

1.1.7. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREIN

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.7.a.6	Usure importante	Marque minimale non atteinte	Mineure
1.1.7.a.7	Usure excessive (marque minimale atteinte), garnitures ou plaquettes encrassées		Majeure
1.1.7.a.8	Usure excessive (marque minimale non visible), garnitures ou plaquettes absentes ou mal montées	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de plaquette ou de garniture sur la plaquette • Plaquette montée à l'envers • Absence d'au moins un des éléments de fixation (Y compris les accessoires de montage) • Décollement partiel de la garniture de friction 	Critique

1.1.8. TAMBOURS DE FREIN, DISQUES DE FREIN

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.8.a.6	Disque ou tambour légèrement usé		Mineure
1.1.8.a.7	Disque ou tambour usé ou encrassé	<ul style="list-style-type: none"> • Usure avancée (épaulement très prononcé) • Rayures prononcées • Disque, flasque ou tambour encrassé par de l'huile, de la graisse ou autres corps gras 	Majeure
1.1.8.a.8	Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé, cassé ou absent	<ul style="list-style-type: none"> • Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation • Disque craquelé, cassé ou fissuré • Fissure ou cassure du tambour avec élément manquant laissant apparaître la garniture • Élément récepteur absent (tambour ou disque) • Élément récepteur de freinage différent sur un même essieu (exemple : disque à droite, tambour à gauche) 	Critique

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	6/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

1.1.8.b.7	Plateau mal fixé	<ul style="list-style-type: none"> • Flasque de tambour ou protection intérieure du disque • Corrosion perforante impliquant un risque de chute 	Majeure
-----------	------------------	---	----------------

1.1.9. Câbles de frein, timonerie

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.9.a.7	Câble ou timonerie endommagé ou mal fixé	<ul style="list-style-type: none"> • Câble effiloché • Gaine métallique déformée, écrasée • Usure ou corrosion fortement avancée • Mouvement anormal de la timonerie ou entrave du mouvement du système de freinage • Rupture du câble ou de la tringlerie • Usure du câble ou de la tringlerie résultant d'un contact permanent ou intermittent ou d'un ancien frottement (enlèvement de matière) • Absence de gaine, d'axe de liaison, de câble ou de tringle • Absence de goupille ou épingle sur l'axe de tringlerie • Fixation manquante avec risque d'accrochage 	Majeure

1.1.10. Cylindres de roue ou étriers de frein

Ce point de contrôle inclut également les éléments de fixation des cylindres et étriers de frein.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.10.a.6	Défaut mineur d'étanchéité ou de protection	<ul style="list-style-type: none"> • Trace de liquide de frein sans écoulement • Soufflet cache-poussière endommagé 	Mineure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	7/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

1.1.10.a.7	Cylindre de roue ou étrier fissuré, endommagé, excessivement corrodé, mal monté ou étanchéité insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> Fissure Écoulement de liquide de frein avec formation de gouttes sur un cylindre ou un étrier Frein d'écrou non rabattu (pour les ½ étriers) Frottement de l'étrier sur la jante ou sur le disque Défaut d'assemblage (pour les ½ étriers) Desserrage d'au moins un des éléments de fixation 	Majeure
1.1.10.a.8	Cylindre de roue ou étrier fissuré, endommagé, excessivement corrodé, mal monté ou étanchéité insuffisante : risque imminent pour la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Cassure Écoulement de liquide de frein avec formation de gouttes sur plusieurs cylindres de roue ou étriers Tuyaux de liaison des ½ étriers écrasés. Absence ou rupture d'au moins un des éléments de fixation 	Critique

1.1.11. CORRECTEUR AUTOMATIQUE DE FREINAGE

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.11.a.7	Défectueux, mal réglé, mal fixé, grippé ou défaut d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> Absence de commande. Mauvais état du dispositif de commande Commande inopérante. Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation Dispositif court-circuité 	Majeure

1.1.12. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET

Le contrôleur actionne la ou les commande(s) de freinage pour s'assurer du bon engagement des récepteurs, lorsque le véhicule le permet.

En cas d'absence de dispositif de levage, l'absence de résistance à la rotation est contrôlée en effectuant une poussée sur le véhicule sur a minima un tour de roue.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.1.12.a.7	Dispositif endommagé ou présentant une corrosion excessive, modification présentant un risque	<ul style="list-style-type: none"> Résistance anormale à la rotation Freinage inopérant 	Majeure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	8/8
IT CL F1	1- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE	26/10/2023	

1.2. SYSTÈME ANTIBLOPAGE (ABS) ET CONTRÔLE ELECTRONIQUE DE STABILITE (ESC)

1.2.1. SYSTÈME ANTIBLOPAGE (ABS) ET CONTRÔLE ELECTRONIQUE DE STABILITE (ESC)

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
1.2.1.a.7	Anomalie de fonctionnement du témoin	Témoin éteint, contact sur ON	Majeure
1.2.1.b.7	Dispositif défaillant, manquant ou endommagé	<ul style="list-style-type: none"> • Capteur de vitesse de roue manquant, débranché ou endommagé • Couronne dentée, boîtier ABS détérioré 	Majeure

**La cheffe du département du contrôle technique
des véhicules et des affaires transversales**